



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

de l'Assemblée

Le jeudi 22 mars 2012 — N° 87

**Président de l'Assemblée nationale :**  
**M. Jacques Chagnon**

---

**QUÉBEC**



La séance est ouverte à 9 h 47.

---

### **AFFAIRES COURANTES**

#### **Déclarations de députés**

Mme Blais (Saint-Henri–Sainte-Anne) fait une déclaration concernant la Semaine des popotes roulantes.

---

M. McKay (L'Assomption) fait une déclaration concernant les services de santé dans Lanaudière.

---

M. Arcand (Mont-Royal) fait une déclaration concernant la Journée mondiale de l'eau.

---

Mme Doyer (Matapédia) fait une déclaration concernant la MRC de La Matapédia honorée au Mérite québécois de la sécurité civile.

---

M. Grondin (Beauce-Nord) fait une déclaration afin de souhaiter bonne chance à Mmes Maude Giguère et Andrée-Anne Côté, nageuses synchronisées.

---

**22 mars 2012**

---

M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine) fait une déclaration concernant le Mois de l'épilepsie.

---

M. Huot (Vanier) fait une déclaration afin de souligner les 30 années d'implication de Mme Sylvie Sauvageau au sein de la Maison des jeunes La Parenthèse de Vanier.

---

M. Simard (Kamouraska-Témiscouata) fait une déclaration afin de féliciter Mme Sophie Pelletier, finaliste féminine à Star Académie.

---

M. Morin (Montmagny-L'Islet) fait une déclaration afin de féliciter Mme Sophie Pelletier, finaliste féminine à Star Académie.

---

À 9 h 59, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

---

Les travaux reprennent à 10 h 16.

---

Moment de recueillement

**Dépôts de documents**

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 8 décembre 2011 par M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine), concernant la reconnaissance du travail des aidants naturels.

(Dépôt n° 1117-20120322)

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 14 février 2012 par Mme Doyer (Matapédia) et M. Pelletier (Saint-Hyacinthe), concernant les services pour les personnes handicapées de 21 ans et plus.

(Dépôt n° 1118-20120322)

---

M. le président dépose les décisions du Bureau de l'Assemblée nationale en date du 1<sup>er</sup> mars 2012 :

Décision 1635 concernant les règles applicables au commissaire à l'éthique et à la déontologie concernant les conflits d'intérêts;

(Dépôt n° 1119-20120322)

Décision 1636 concernant le Règlement sur les conflits d'intérêts du juriconsulte;

(Dépôt n° 1120-20120322)

Décision 1638 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur la gestion financière et administrative;

(Dépôt n° 1121-20120322)

Décision 1639 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur la rémunération et les conditions de travail du personnel d'un député et d'autres dispositions réglementaires.

(Dépôt n° 1122-20120322)

**Dépôts de rapports de commissions**

M. Ouellette (Chomedey), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, le 16 mars 2011 et les 2 février et 20 mars 2012, a procédé à l'audition portant sur l'examen des orientations, des activités et de la gestion administrative de la commission des partenaires du marché du travail et sur l'étude des états financiers et des rapports annuels 2007-2008 à 2010-2011 du Fonds de développement et reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre.

(Dépôt n° 1123-20120322)

---

Mme Vallée (Gatineau), à titre de vice-présidente, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, les 27, 28 et 29 février ainsi que les 1<sup>er</sup>, 20 et 21 mars 2012 a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 46, Loi concernant les enquêtes policières indépendantes.

(Dépôt n° 1124-20120322)

---

Mme Gaudreault (Hull), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission spéciale sur la question de mourir dans la dignité qui, les 7, 8, 9, 10, 24, 28, 29 et 30 septembre, les 12, 13, 14, 15, 22 et 26 octobre, les 2, 11, 19, 25 et 26 novembre 2010, le 31 janvier 2011, les 1<sup>er</sup>, 3, 4, 9, 10, 14, 15 et 17 février ainsi que le 22 mars 2011, a procédé à des auditions publiques dans le cadre d'une consultation générale sur la question de mourir dans la dignité. Le rapport contient 24 recommandations.

(Dépôt n° 1125-20120322)

### Dépôts de pétitions

Deux extraits de pétition concernant la rénovation des habitations à loyer modique (HLM) sont déposés :

- le premier, extrait d'une pétition signée par 100 citoyens et citoyennes du Québec, par M. Gautrin (Verdun);  
(Dépôt n° 1126-20120322)
- le deuxième, extrait d'une pétition signée par 88 citoyens et citoyennes du Québec, par M. Pigeon (Charlesbourg).  
(Dépôt n° 1127-20120322)

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Champagne (Champlain) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 80 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la rénovation des habitations à loyer modique (HLM).  
(Dépôt n° 1128-20120322)

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Richard (Marguerite-D'Youville) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 2 286 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la production de maïs sur les Îles de Boucherville.  
(Dépôt n° 1129-20120322)

### Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

### Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté lors de la séance du 21 mars 2012 sur la motion proposée par M. Aussant (Nicolet-Yamaska), conjointement avec M. Blanchet (Drummond), Mme Lapointe (Crémazie), M. Gauvreau (Groulx), Mme Roy (Lotbinière) et M. Khadir (Mercier) :

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale réaffirme le droit inaliénable des citoyens du Québec de manifester publiquement dans le respect des lois.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 71 en annexe)

Pour : **94** Contre : **0** Abstention : **0**

### Motions sans préavis

M. Bédard, leader de l'opposition officielle, conjointement avec M. Khadir (Mercier), présente une motion concernant les droits de scolarité; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

M. Matte (Portneuf), conjointement avec Mme Lapointe (Crémazie), présente une motion concernant les lois fédérales en aéronautique; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

22 mars 2012

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Beaudoin (Rosemont), conjointement avec M. St-Arnaud (Chambly), Mme Lapointe (Crémazie), M. Gauvreau (Groulx), Mme Roy (Lotbinière) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale demande à la Gendarmerie Royale du Canada de collaborer pleinement avec la Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction, présidée par la juge France Charbonneau.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

---

Mme Maltais (Taschereau), conjointement avec M. Drainville (Marie-Victorin), présente une motion concernant l'aérodrome de Neuville; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 et 185 du Règlement, M. Hamad, ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, conjointement avec M. Marceau (Rousseau) et M. Rebello (La Prairie), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Semaine québécoise du commerce de détail et félicite tous les entrepreneurs, les dirigeants d'entreprises et leurs employés pour leur contribution au dynamisme économique du Québec.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

---

22 mars 2012

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Fournier, leader du gouvernement, propose :

QUE la Commission de la santé et des services sociaux dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 55, Loi concernant la reconnaissance professionnelle des technologues en électrophysiologie médicale, procède à des consultations particulières et tiene des auditions publiques mercredi le 28 mars 2012, après les affaires courantes pour une durée de deux heures et trente minutes et qu'à cette fin elle entende les organismes suivants selon l'horaire ci-après indiqué :

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires partagée également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

QU'au terme de ces remarques, la commission entende l'Ordre professionnel des inhalothérapeutes du Québec, et que la durée maximale de l'exposé regroupé de ce groupe soit de 15 minutes et que l'échange avec les membres de la commission soit d'une durée maximale de 45 minutes partagées également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

QU'au terme de ces échanges, la commission entende l'Ordre des technologues en imagerie médicale et en radio-oncologie du Québec et l'Association des technologues en électrophysiologie médicale, et que la durée maximale de l'exposé regroupé de ces groupes soit de 15 minutes et que l'échange avec les membres de la commission soit d'une durée maximale de 45 minutes partagées également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour les remarques finales partagée également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

22 mars 2012

---

QUE le ministre de la Santé et des Services sociaux soit membre de ladite commission pour la durée du mandat;

Et que cette motion remplace la motion adoptée le mardi 20 mars 2012.

La motion est adoptée.

#### **Avis touchant les travaux des commissions**

M. Fournier, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 34, Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires;
- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 27, Loi sur la Société du Plan Nord;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de procéder à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 53, Loi sur la dissolution de la Société de gestion informatique SOGIQUE;

Et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 du Règlement, il convoque :

- la Commission de la culture et de l'éducation, afin d'entreprendre et poursuivre des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 56, Loi visant à lutter contre l'intimidation et la violence à l'école.

22 mars 2012

---

### **Renseignements sur les travaux de l'Assemblée**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 298 du Règlement, M. Gendron, troisième vice-président, informe l'Assemblée que l'interpellation du vendredi 23 mars 2012 entre M. Simard (Kamouraska-Témiscouata) et M. Corbeil, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, portant sur « L'agriculture au Québec », sera tenue de 9 h 30 à 11 h 30.

Il informe également l'Assemblée que, le vendredi 30 mars 2012, M. Curzi (Borduas) s'adressera à Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « *La Charte de la langue française* ».

---

## **AFFAIRES DU JOUR**

### **Affaires prioritaires**

#### *Débat sur le discours du budget*

L'Assemblée entreprend le débat sur la motion de M. Bachand, ministre des Finances, proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement.

À la fin de son intervention, M. Marceau (Rousseau) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour le budget 2012-2013 qui fait porter à la classe moyenne tout le poids de l'effort budgétaire pour revenir à l'équilibre budgétaire.

22 mars 2012

---

À 12 h 49, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux quelques instants.

\_\_\_\_\_

Les travaux reprennent à 13 h 02.

\_\_\_\_\_

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Fournier, leader du gouvernement, informe l'Assemblée d'un changement à l'horaire de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles.

\_\_\_\_\_

À 13 h 03, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

\_\_\_\_\_

Les travaux reprennent à 15 h 02.

\_\_\_\_\_

*Débat sur le discours du budget*

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Bachand, ministre des Finances, proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement et sur la motion pour formuler un grief présentée par M. Marceau (Rousseau), sous réserve de la recevabilité de cette dernière.

À la suite d'une réunion avec les leaders parlementaires, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour ce débat: 5 heures 52 minutes 30 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement, incluant le discours sur le budget et la précédente intervention; 5 heures 52 minutes 30 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle, incluant les commentaires du porte-parole de l'opposition officielle qui ont eu lieu le mardi 20 mars et son discours du jeudi 22 mars 2012; 1 heure 45 minutes est allouée aux députés indépendants qui se sont manifestés pour intervenir, soit un temps de parole de 7 minutes 30 secondes chacun. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants sera redistribué également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et le groupe parlementaire formant l'opposition officielle. Le temps non utilisé par le groupe parlementaire formant le gouvernement ira au groupe parlementaire formant l'opposition officielle et vice versa. Les autres interventions ne seront soumises à aucune limite de temps. Enfin, la présidence prendra toutes les dispositions nécessaires pour appliquer le principe de l'alternance et favoriser une certaine équité dans l'utilisation des droits de parole au fur et à mesure de la progression du débat.

Le débat se poursuit sur la motion de M. Bachand, ministre des Finances, et sur la motion pour formuler un grief présentée par M. Marceau (Rousseau), sous réserve de la recevabilité de cette dernière.

À la fin de son intervention, M. Simard (Richelieu) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme le gouvernement pour avoir sous-estimé de 10,3 MM\$ les dépenses gouvernementales durant la période couverte par le Plan de retour à l'équilibre budgétaire, suivant la méthode établie par le Vérificateur général dans son rapport intitulé « Vérification de l'information financière et autres travaux connexes – Rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2011-2012 », publié le 1<sup>er</sup> mars 2012.

Le débat se poursuit sur la motion de M. Bachand, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Marceau (Rousseau) et M. Simard (Richelieu), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

22 mars 2012

---

À la fin de son intervention, M. Pelletier (Rimouski) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour le budget 2012-2013 qui ne répond pas au rapport du Vérificateur général du Québec qui estime que la dépense pour créance douteuse dans le cadre des cibles de récupération fiscale « a été sous-évaluée de façon importante ».

Le débat se poursuit sur la motion de M. Bachand, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Marceau (Rousseau), M. Simard (Richelieu) et M. Pelletier (Rimouski), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, M. Drainville (Marie-Victorin) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme le gouvernement pour son refus de procéder au déclassement de la centrale nucléaire Gentilly-2 et pour avoir inscrit 275 M\$ pour sa réfection au budget 2012-2013.

Le débat se poursuit sur la motion de M. Bachand, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Marceau (Rousseau), M. Simard (Richelieu), M. Pelletier (Rimouski) et M. Drainville (Marie-Victorin), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

---

À 17 h 59, M. Ouimet, deuxième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 27 mars 2012, à 13 h 45.

*Le Président*

**JACQUES CHAGNON**

22 mars 2012

---

ANNEXE

**Votes par appel nominal**

Sur la motion de M. Aussant (Nicolet-Yamaska), conjointement avec M. Blanchet (Drummond), Mme Lapointe (Crémazie), M. Gauvreau (Groulx), Mme Roy (Lotbinière) et M. Khadir (Mercier) :

(Vote n° 71)

**POUR - 94**

Arcand	Charlebois	Huot	Rebello
Arsenault	Chevarie	James	Reid
Auclair	Cloutier	Kelley	Richard
Bachand	Corbeil	Khadir	<i>(Duplessis)</i>
<i>(Outremont)</i>	Courchesne	L'Écuyer	Richard
Bachand	D'Amour	Léger	<i>(Marguerite-D'Youville)</i>
<i>(Arthabaska)</i>	Deltell	Lehouillier	Rotiroti
Beauchamp	Diamond	Lessard	Roy
Beaudoin	Doyer	MacMillan	Simard
<i>(Rosemont)</i>	Drainville	Maltais	<i>(Dubuc)</i>
Bédard	Drolet	Mamelonet	Simard
Bergeron	Dubourg	Marceau	<i>(Richelieu)</i>
Bergman	Dufour	Marcoux	Simard
Bernard	Dutil	Marsan	<i>(Kamouraska-Témiscouata)</i>
Bernier	Ferland	Matte	Sklavounos
Bérubé	Fournier	McKay	St-Amand
Billette	Gagnon-Tremblay	Ménard	St-Arnaud
Blais	Gaudreault	Moreau	St-Pierre
Bolduc	<i>(Jonquière)</i>	Morin	Thériault
Bouillé	Gaudreault	Ouellette	Vallée
Boulet	<i>(Hull)</i>	Paquet	Vallières
Caire	Gautrin	Pelletier	Vien
Carrière	Gignac	<i>(Rimouski)</i>	Villeneuve
Champagne	Gonthier	Picard	Weil
Charbonneau	Grondin	Pigeon	
Charest	Hamad	Pinard	
Charette	Hivon	Ratthé	